



A V I S

Concerne : Installation d'une toile d'ombrage

Propriétaire : Mme et M. Sandrine et Angelo Bozza
Rapille-Dessous 24
1312 Eclépens

Parcelle : 359

Coordonnées :

En vertu de l'art. 111 LATC, Madame et Monsieur Sandrine et Angelo Bozza sont dispensés de soumettre à l'enquête publique les travaux indiqués ci-dessus.

Le dossier peut être consulté au greffe municipal **du 21 mai au 9 juin 2026** pendant les heures d'ouverture du bureau.

Eclépens, le 20 mai 2026

La Municipalité